

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 POINT DE SITUATION DANS LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Laon, le 07/03/2020

Point de situation

Le 6 mars à 22h, **20 cas** de personnes testées positivement au coronavirus (COVID-19) étaient recensés dans l' Aisne. La plupart de ces cas sont reliés à la zone de regroupement (« cluster ») constatée dans l' Oise. Ils sont répartis dans différentes communes de l' Aisne, sans concentration particulière dans l' une d' elle.

Cette situation est naturellement amenée à évoluer. Un prochain point sera fait en fin de journée lundi, sauf si les circonstances le justifiaient auparavant.

Le préfet de l' Aisne rappelle la nécessité de respecter un **principe de proportionnalité** dans l' adaptation des mesures afin de gérer avec précautions la situation tout en préservant la vie économique et sociale de la Nation.

Il appelle chacun à ne pas relayer des informations non confirmées ou des rumeurs, et à **faire preuve de responsabilité**.

Il convient d' observer individuellement les **mesures barrières** et d' en favoriser le respect sur les lieux professionnels, de vie commune comme dans les rassemblements publics, en particulier :

- laver régulièrement ses mains ;
- tousser et éternuer dans son coude ;
- utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- saluer sans se serrer la main.